



Après la COP21, que vont faire EDF et ENGIE de leurs centrales à charbon ?



Le charbon, énergie fossile la plus polluante, responsable de 40 % des émissions mondiales de CO₂, est l'une des principales causes des changements climatiques. Pourtant, les deux géants français de l'énergie, ENGIE (anciennement GDF-Suez) et EDF, détiennent près d'une cinquantaine de centrales au charbon dans le monde : trente en activité chez ENGIE et seize chez EDF, dont deux en France. Alors que le charbon subit un déclin au niveau mondial, huit des centrales d'ENGIE et trois de celles d'EDF ont été construites ces quinze dernières années. L'État français a une part de responsabilité importante dans ces investissements puisqu'il est actionnaire à 84,9 % d'EDF et à 33 % d'ENGIE.

Fin 2015, alors que tous les regards étaient tournés vers la France, pays hôte de la Conférence internationale sur le climat (COP21), les Amis de la Terre, Oxfam France et le Réseau Action Climat ont appelé les [deux énergéticiens français à mettre en place un plan de sortie du charbon à l'horizon 2020](#). EDF et ENGIE, sponsors de la COP21, avaient alors annoncé qu'ils mettraient fin à leurs projets de construction de nouvelles centrales à charbon hors de France¹. Cette annonce positive, souhaitée depuis longtemps par les ONG, est pourtant loin d'être suffisante au regard de l'urgence climatique. D'après une étude scientifique publiée en janvier 2015 dans la revue *Nature*, pour maintenir le réchauffement planétaire bien en deçà de la limite de 2 °C, plus de 80% des réserves connues de charbon doivent rester dans le sol².

Fin 2015, EDF et ENGIE avaient annoncé vouloir céder rapidement tout ou partie de leurs centrales au charbon, dont la plupart sont situées hors de France³. Une décision motivée par des raisons économiques plus que climatiques, particulièrement pour EDF, plombé par ses choix d'investissement coûteux dans le nucléaire en France et en Grande-Bretagne. Le marché du charbon est en déclin au niveau mondial, et la vente des centrales au charbon pourraient renflouer les caisses des deux énergéticiens. Pourtant une telle décision de revente ne représente aucun intérêt pour le climat, voire pourrait avoir un impact négatif. Seule la fermeture de ces centrales permettra d'éviter des émissions de gaz à effet de serre. Après la COP21, où 195 pays ont réaffirmé leur intention de limiter le réchauffement bien en deçà de 2 °C, voire à 1,5 °C, par rapport à la période pré-industrielle, il est clair qu'une sortie rapide, organisée et socialement juste du charbon est nécessaire.

Pour répondre à l'urgence climatique, les Amis de la Terre, Oxfam France et le Réseau Action Climat attendent donc qu'EDF et ENGIE organisent leur sortie du charbon, non pas en vendant hâtivement leurs centrales thermiques, mais en planifiant leur fermeture définitive d'ici à 2020 (en fonction des centrales). Ceci sans négliger les besoins de reconversion des salariés ni les aspects environnementaux de la fermeture. La solution à la crise climatique et à la crise de l'emploi en Europe réside dans la transition vers la sobriété et l'efficacité énergétiques, et la production d'énergies renouvelables entre les mains des citoyens !

1. Sauf ceux pour lesquels ENGIE se disait trop engagée pour revenir en arrière.

2. "The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2°C", *Nature*, 8 janvier 2015

3. Déclarations de Ségolène Royal et de Gérard Mestrallet, octobre 2015 : <http://fr.reuters.com/article/businessNews/idFRKCN0S82JD20151014>

Déclaration de Jean-Bernard Levy, dans l'Interview Eco de France Info, 1er décembre 2015 : <http://www.franceinfo.fr/emission/l-interview-eco/2015-2016/jean-bernard-levy-edf-le-nucleaire-est-une-energie-d-avenir-01-12-2015-20-46>



Les investissements climaticides d'EDF et ENGIE dans le charbon

La production d'électricité à partir de charbon par les deux groupes français a des effets dévastateurs sur le climat. Les 46 centrales à charbon qu'ils détiennent émettent autant de CO₂ que la moitié de la population française⁴ et 100 fois plus qu'un pays comme le Togo. Le charbon est aussi extrêmement néfaste pour la santé des populations locales, au Nord comme au Sud. En Europe, la pollution dégagée par les centrales au charbon est responsable de 18 200 morts prématurées par an ([HEAL 2013](#)).

La moyenne d'âge des centrales d'ENGIE est de 30 ans, et celles d'EDF de 34 ans. 53% des centrales d'ENGIE et 69% des centrales d'EDF ont plus de 25 ans. Ce sont ces centrales, les plus âgées et donc les plus polluantes, qui doivent être fermées en priorité pour réduire rapidement les émissions de CO₂. Cette fermeture doit se faire en tenant compte de l'accompagnement des travailleurs.

La revente des actifs charbon par EDF et ENGIE ne peut être présentée comme bénéfique pour le climat. L'impact de ces ventes pourrait même être négatif : afin d'obtenir des retours sur investissement suffisants, dans un contexte mondial de déclin du marché du charbon, les acquéreurs seraient poussés à maintenir les centrales en activité, peut-être plus longtemps encore que ne l'auraient fait les opérateurs français.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi contribuer à la stabilisation du réchauffement planétaire, les 46 centrales d'EDF et ENGIE doivent être fermées. Les deux entreprises doivent prendre leurs responsabilités et organiser dès maintenant ces fermetures, en parallèle d'une transition vers les énergies renouvelables et la sobriété énergétique. Leur responsabilité réside aussi dans l'organisation et la prise en charge des transitions professionnelles des salariés concernés par ces fermetures.

4. Émissions liées à la consommation d'énergie.

EDF : Brader le climat pour renflouer les caisses ?

Les profits d'EDF ont été divisés par trois rien que sur l'année 2015. Depuis 2008, la valeur de l'action EDF a été divisée par 8,5 (passant de 86 € à 10 €), ce qui représente une destruction de valeur de plus de 136 milliards d'euros en 7 ans. Cet effondrement reflète les doutes qu'éprouvent les actionnaires, autres que l'État français, quant à l'avenir à court et moyen terme de l'entreprise. EDF se heurte au mur du financement du nucléaire en France (sûreté, démantèlement, traitement des déchets, et son souhait de renouvellement du parc et de rachat de l'activité réacteurs nucléaires d'Areva) et de son projet de construction de deux nouveaux EPR en Grande-Bretagne. En espérant générer de nouvelles liquidités, EDF a décidé de se débarrasser rapidement de ses actifs thermiques, à commencer par le charbon hors de France, et - annonce récente - de fermer ses centrales fonctionnant au fioul en France⁵.

EDF est prêt à brader le climat pour tenter illusoirement de sauver le modèle du nucléaire français, en faillite. En effet, la revente de ses centrales au charbon ne devrait lui rapporter que quelques centaines de millions d'euros (par exemple, moins de 500 millions d'euros pour son parc polonais, l'un des plus importants d'EDF dans le monde⁶). En comparaison, en 2015, la dette d'EDF a atteint 37 milliards d'euros ! **Le prix à payer pour le climat d'une revente des centrales à charbon d'EDF, par rapport à une fermeture, serait énorme, et une telle cessation serait bien loin de résoudre la situation financière très problématique que traverse l'entreprise, reflet de choix d'investissement erronés dans le nucléaire et les énergies fossiles.**

ENGIE, le tournant stratégique ?

ENGIE se présente comme l'un des "leaders mondiaux de la transition énergétique". Le groupe a largement misé sur l'opportunité de communication que constituait la COP21 : en étant l'un des plus gros sponsors officiels de l'événement, en s'affichant partout dans les différents espaces de la COP21 et en se montrant aux côtés des décideurs politiques.

De fait, ENGIE accroît rapidement sa production d'énergies renouvelables (+50% entre 2009 et 2015), devenant le premier producteur d'énergie éolienne en France. En décembre 2015, son PDG, Gerard Mestrallet, a aussi annoncé la création de l'[initiative Terrawatt](#), dans le cadre de l'[Alliance solaire mondiale \(ISA\)](#) lancée par le Premier ministre indien Narendra Modi, le président français François Hollande et le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki Moon. Toutefois la production renouvelable reste très minoritaire au sein du parc d'ENGIE : elle représentait seulement 16,5% des sources d'énergie en 2014, contre 56,4% pour le gaz et 14,9% pour le charbon⁷.

L'entreprise prévoit de céder entre 15 et 20 milliards d'euros d'actifs jugés "non stratégiques" entre 2016 et 2018, dont 7 milliards à court terme (d'après une information datant de janvier 2016 de *La Lettre de l'expansion*). Elle envisagerait notamment de céder des actifs dans les centrales à charbon (2 à 3 milliards) et ses centrales thermiques américaines (5 milliards environ). ENGIE a également annoncé vouloir fermer la centrale de Rugeley en Grande-Bretagne à l'été 2016, s'inscrivant dans le cadre d'un plan national de sortie du charbon Outre-Manche à l'horizon 2023-2025. ENGIE a indiqué que cette fermeture était aussi motivée par l'absence de rentabilité financière de la centrale, dans un contexte où le coût de la pollution s'accroît (prix carbone, renforcement de la réglementation européenne sur les émissions de polluants des centrales) et où les énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives.

Si ENGIE était en cohérence avec son discours sur la transition énergétique, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le groupe procéderait à la fermeture progressive, à horizon 2020, de ses centrales au charbon, plutôt qu'à leur revente. Ceci sans négliger les besoins de reconversion des salariés ni les aspects environnementaux de la fermeture.

5. Article publié dans Les Echos le 18 février 2016 : <http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/021708016316-edf-en-passe-de-fermer-la-moitie-de-son-parc-thermique-1201295.php>

6. EDF contrôle 15% du marché des centrales thermiques en Pologne et produit 7% de l'électricité du pays. La centrale de Rybnik, l'une des plus grosses détenues par un groupe français (1,7 gigawatt), est aussi l'une des plus polluantes en Europe et dans le monde.

7. ENGIE, Les chiffres clés, 2014.

Le charbon n'a plus le vent en poupe

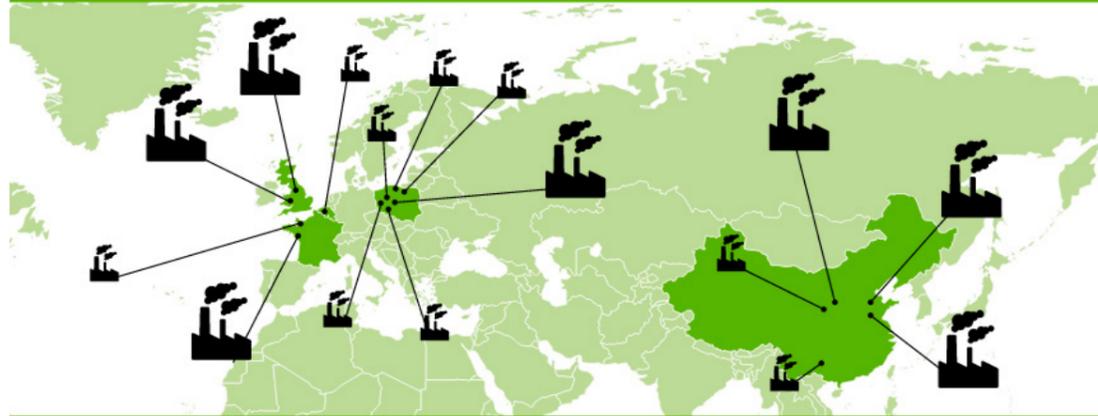
L'intérêt de ces actifs charbonniers pour d'éventuels investisseurs est lui aussi à mettre en doute. Un tel rachat irait à l'encontre de la tendance actuelle sur le marché du charbon et de nombreuses voix se font entendre chez les investisseurs qui sont de plus en plus frileux à l'idée de placer des capitaux dans ce secteur. «Aujourd'hui, pour un projet de charbon que nous finançons à l'international, nous en refusons quatre», a confié aux Échos fin 2015 une source travaillant dans une grande banque française⁸. La valeur en Bourse des champions mondiaux du secteur du charbon a fondu de plus de 125 milliards d'euros en quatre ans. En juin dernier, le [fonds souverain](#) de la Norvège, qui gère environ 800 milliards d'euros, a décidé de réduire fortement son exposition au charbon, tant dans les mines que dans la génération électrique. Des villes et des territoires désinvestissent également du charbon, en revendant leurs participations dans les énergéticiens opérant des centrales thermiques à charbon.

Si EDF a clairement affiché son souhait de vendre la centrale de Rybnik en Pologne, d'une capacité de 1,7 gigawatt, cette opération pourrait s'avérer difficile. La production d'électricité est une activité structurellement non rentable en Pologne en raison des coûts élevés générés par les émissions de CO₂ et du vieillissement des infrastructures nécessitant des investissements constants.

Les éventuels acheteurs n'auraient qu'une étroite fenêtre d'opportunité pour obtenir un retour sur leur investissement. Pour cela, il faudrait qu'ils optimisent leurs rendements, sur un temps court, aux dépens d'une transition organisée et maîtrisée vers la sortie du charbon dans les pays concernés. On peut également douter du fait qu'un investisseur, sous pression pour baisser les coûts de production, aurait ensuite les moyens de financer et de mettre en oeuvre les actions de réhabilitation des zones minières et des terres polluées par les centrales au charbon. Enfin, on peut douter que ces éventuels repreneurs aient la volonté de traiter les aspects sociaux de la transition, et notamment la reconversion des salariés.

8. Les Echos, 13/11/2015 <http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/021474725356-dans-lue-le-charbon-est-subsidie-a-hauteur-de-dix-milliards-deuros-par-an-1174947.php>

Centrales à charbon d'EDF - Emissions totales = 69 millions de tonnes de CO₂



En tonnes de CO₂

Belgique :
Izegem Cogen Powerplant - 38 170

Chine:
Liaocheng Zhonghua - 9 792 800
Shiheng - 8 592 600
Heze - 7 022 400
Datang Sanmenxia - 4 907 500
Laibin-B - 3 048 000

France :
Cordemais - 5 040 000
Le Havre - 3 190 000

Pologne:
Czechnica - 414 000
Gdansk - 1 110 000
Gdynia - 712 000
Rybnik - 7 240 000
Wroclaw - 1 180 000
Zielona Gora - 1 180 000

Royaume-Uni:
West Burton - 7 260 000
Cottam - 8 590 000

Stranded assets programme - université d'Oxford

Centrales à charbon d'Engie - Emissions totales = 81 millions de tonnes de CO₂



En tonnes de CO₂

Stranded assets programme - université d'Oxford

Allemagne :
Farge - 1 680 000
Romerbrucke - 560 210
Wilhelmshaven-C
3 920 000
Zolling - 1 960 000

Brésil :
Charqueadas - 277 430
Jorge Lacerda
3 827 600

Chili :
Andina Hornitos - 1 035
500
Mejillones - 1 956 800
Tocopilla - 3 564 200

Australie :
Hazelwood - 4 928 300
Loy Yang-B - 7 181 400

Belgique :
Ruilen - 2 720 000

Chine :
Dantu EDZ - 65 831

Etats-Unis :
Coletto Creek - 5 570 900
Colorado Energy
108 750
Nepco - 616 530
Tuscola Cogen - 48 711

France :
Saint Ouen - 262 820

Inde :
Krishnapatnam
Meenakshi - 3 852 100

Indonésie :
Palton - 6 541 500
Italie :
Vado Ligure - 3 670 000

Panama :
Termoelectrico Colon
517 300

Pays-Bas :
Gelderlang - 527 520
Missouriweg - 3 808 000

Pérou :
Ilo New - 1 311 200

Pologne:
Polanec - 6 020 000
Portugal :
Pego - 2 830 000

Royaume-Uni :
Rugeley-B - 4 960 000

Thaïlande :
Gheco One - 4 961 100
Glow SPP - 2 574 000

Fin des soutiens publics de la France au charbon : encore du chemin à faire !

NOS DEMANDES

VIS-À-VIS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le gouvernement français, chargé de mettre en oeuvre l'objectif phare de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température du globe bien en deçà de 2°C (et de faire le maximum pour rester en deçà de 1,5°C), doit se montrer exemplaire et ambitieux. Il doit être le garant du respect des objectifs de l'accord de Paris.

Pour l'ensemble des entreprises dont l'État est actionnaire, la France devra se prononcer en faveur de la fermeture d'ici 2020 des centrales utilisant le charbon, et accompagner ces fermetures par un plan de reconversion industrielle des salariés du secteur. Nous serons particulièrement vigilants quant aux risques de revente de ces centrales, à laquelle nous demandons à l'État de s'opposer très fermement, puisqu'elle ne permettra pas de réduire les émissions de CO₂. Il s'agit d'une condition *sine qua non* pour que l'accord de Paris ne reste pas qu'un bout de papier et soit bel et bien mis en oeuvre.

Afin de pouvoir limiter le réchauffement climatique bien en deçà de 2°C (et si possible 1,5°C), l'État doit rapidement cesser d'investir dans des projets liés aux énergies fossiles, directement ou via ses participations dans des entreprises, mais privilégier les projets énergétiques basés sur les renouvelables, la réduction de la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique. En ce qui concerne le charbon, source d'énergie la plus polluante, la fin des soutiens publics français doit intervenir rapidement, à horizon 2020.

L'État actionnaire est aussi responsable de l'avenir des salariés d'ENGIE et d'EDF qui sont voués à connaître des fermetures de centrales thermiques et/ou de mines. C'est pourquoi l'État doit provisionner les coûts liés à la mise en oeuvre d'un plan de reconversion industrielle et professionnelle des salariés du secteur des énergies fossiles vers les secteurs de la transition énergétique (énergies renouvelables, transports en commun, efficacité énergétique, etc.), et assortir ce plan de mesures budgétaires adaptées.

VIS-À-VIS D'EDF ET ENGIE

EDF et ENGIE se lancent dans une phase de restructuration et prévoient une cession rapide d'une partie ou de la totalité de leurs actifs charbon. Pour répondre à l'urgence climatique et organiser la transition énergétique, il est indispensable que les deux énergéticiens ferment, et non pas revendent, ces centrales au charbon d'ici à 2020, en tenant compte des besoins de reconversion des salariés.

Nous demandons également à EDF et ENGIE de rendre publique la liste des projets de nouvelles infrastructures énergétiques dans le secteur du charbon qui n'ont pas encore été abandonnés et leur état d'avancement.

Les deux énergéticiens français doivent tenir compte des décisions prises dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, qui doit mettre fin au charbon, à condition qu'un prix soit mis sur la pollution, plutôt que celle-ci ne fasse l'objet de subventions comme aujourd'hui !

Nous veillerons aussi à ce que les entreprises françaises respectent l'article 173 de la loi de Transition énergétique sur le reporting carbone des investissements des multinationales et banques françaises. Nous serons tout particulièrement vigilants en ce qui concerne les énergéticiens dont le capital est en partie détenu par l'État, qui doit faire preuve d'exemplarité. EDF et ENGIE vont devoir rendre publique l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre pour chaque projet énergétique dans lequel ils prévoient d'investir, entièrement ou partiellement.

“Vado Ligure”, une centrale au charbon à fermer immédiatement

Un test pour ENGIE

Mise en service dans les années 1970, la centrale de Vado Ligure située dans la province de Savone en Italie, non loin de la frontière française, est une véritable bombe située en plein cœur d'une zone densément peuplée. Une enquête préliminaire du procureur italien a établi en juin 2015 la responsabilité de 86 dirigeants de la centrale, parmi lesquels plusieurs cadres d'ENGIE, dans la mort de plus de 400 personnes en raison de la pollution provoquée. Pourtant, malgré la fermeture administrative temporaire de la centrale, l'entreprise ne s'est toujours pas prononcée sur sa fermeture définitive, et les banques françaises ont recapitalisé Tirreno Power, la filiale d'ENGIE, pourtant au bord de la faillite.

660 mégawatts de charbon pour Engie

La centrale de Vado Ligure est composée d'une unité de 760 mégawatts (MW) au gaz naturel et de deux unités au charbon de 330 MW chacune. Elle est située en pleine zone urbaine, à cheval sur les communes de Vado Ligure et de Quiliano (province de la Savone), et fait face à une aire marine protégée. La centrale est détenue par Tirreno Power, entreprise d'électricité italienne détenue à 50 % par GDF Suez Energia Italia (filiale à 100 % d'ENGIE) et à 50 % par Energia Italiana.

Le charbon tue : plus de 427 décès à Vado Ligure

Selon les chiffres officiels de l'entreprise, datant de 2012, la centrale émettait 4,5 millions de tonnes de CO₂ par an. En 2010, l'Ordre des Médecins de la province de Savone a lancé l'alerte dans un rapport observant un taux de mortalité plus élevé autour de la centrale que la moyenne régionale. Ces conclusions venaient ainsi faire écho à plusieurs constatations de dégradations environnementales et sanitaires par les autorités locales. Suite aux plaintes de groupes de citoyens et de familles victimes de la pollution, le Parquet de la République de Savone a alors ouvert une enquête. Celle-ci a donné lieu à deux études, l'une environnementale et l'autre épidémiologique. La première s'appuie sur l'analyse de la dispersion des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et l'accumulation sur le lichen (végétal particulièrement réactif) d'éléments polluants caractéristiques du charbon (arsenic, plomb, sélénium, cadmium et antimoine). La seconde a été réalisée sur un panel de plus de 156 000 personnes résidant dans les 23 communes avoisinant la centrale.

En 2014, s'appuyant sur les conclusions de ces études, le Parquet de Savone a conclu que les émissions de la centrale ont contribué à la mort de 427 à 627 personnes entre 2000 et 2007. Entre 2005 et 2010, ce sont entre 298 et 433 enfants qui ont contracté des maladies respiratoires imputables à la centrale, et entre 2161 et 2223 adultes qui ont développé des maladies cardio-vasculaires et respiratoires.

Saga judiciaire

Suite aux conclusions du Parquet, le 11 mars 2014, le Juge aux Enquêtes Préliminaires du Tribunal de Savone a imposé la fermeture administrative des deux unités de charbon de la centrale. Cette initiative courageuse du juge italien a créé un précédent juridique dans le pays. Le décret de fermeture « préventive » mentionne des « dommages significatifs pour la santé » des citoyens et des « décès directement imputables à la présence de la centrale ». Il établit que « l'attitude des entreprises qui se sont succédées à la gestion de la centrale de Vado Ligure [...] a été constamment et systématiquement caractérisée par le non-respect répété des règles ».

Le rapport de l'enquête préliminaire⁹, rendu le 17 juin 2015, a marqué une étape décisive de cette saga judiciaire en pointant la responsabilité directe de 86 dirigeants suspectés des délits de « désastre environnemental volontaire » et « d'abus de fonction ». Parmi eux se trouvent plusieurs dirigeants d'ENGIE : le vice-président senior en charge de la production



de gaz pour la France et l'Europe du Sud, son directeur des ventes d'énergie pour l'Italie ainsi que le président et le directeur général de GDF-Suez Energia Italia, filiale à 100 % de l'entreprise. Des responsables politiques, notamment de la région et de deux mairies (Vado et Quiliano) sont également sur la liste des suspects. Début février 2016, une commission d'enquête parlementaire du Parlement italien a d'ailleurs établi les manquements de l'administration locale. Un procès est attendu dans les mois qui viennent.

Du charbon sale aux ramifications internationales

Le rapport du procureur révèle que, au moins jusqu'en 2013, l'entreprise a eu recours à du charbon de qualité inférieure, et donc moins coûteux. La teneur en soufre plus élevée de ce charbon le rend également plus dangereux. Il provient notamment de l'entreprise américaine Drummond, qui exploite plusieurs réserves dans le bassin charbonnier colombien El Cesar. Seconde entreprise minière la plus importante de Colombie avec 23 millions de tonnes de CO₂ émis en 2011, Drummond exploite non seulement de larges mines à ciel ouvert qui engendrent de graves problèmes sociaux et environnementaux, mais est aussi une des entreprises les plus controversées au monde en raison de ses nombreuses violations de droits de l'homme (à son actif des centaines d'assassinats, de disparitions, etc. notamment par des paramilitaires à la solde de l'entreprise)¹⁰.

Recapitalisation par les banques : Vado, une histoire de famille française

Depuis 2011 et l'ouverture de l'enquête, l'entreprise Tirreno Power fait face à une situation financière complexe et à un risque de faillite. A tel point qu'elle s'est vue dans l'incapacité de faire certifier ses comptes en 2013. Pourtant, entre 2011 et 2013, alors que l'entreprise générait une dette de près de 700 millions d'euros, les actionnaires recevaient 300 millions de dividendes¹¹, une somme qui, comme le note le procureur, aurait pu être utilisée pour une mise aux normes environnementales. Peu importe pour BNP Paribas et Crédit Agricole qui restructurent régulièrement la dette de l'entreprise¹² depuis plusieurs années, pour des montants respectifs s'élevant à 160 et 80 millions d'euros rien qu'en août 2014¹³. Parmi elles se trouvaient BNP Paribas et Crédit Agricole. Les termes et conditions de ces secours financiers ne sont pas connus. Mais ayant toutes deux pris en 2015 un certain nombre d'engagements sur le climat, et en particulier concernant leurs soutiens au charbon, BNP Paribas et Crédit Agricole devraient conditionner leurs soutiens à Tirreno Power au respect d'un certain nombre de critères.

Tout d'abord, Tirreno Power et la centrale ne respectent pas de nombreux critères requis par les banques, et notamment par BNP Paribas¹⁴, mais c'est avant tout leur engagement à ne plus soutenir de projets de centrales à charbon dans les pays à hauts revenus qui impose aux banques françaises de conditionner leurs soutiens à Tirreno Power, à la fermeture définitive des deux unités charbon et à l'abandon du projet de nouvelle unité charbon. Et au-delà du cas de Vado Ligure, les banques françaises doivent s'engager à ne pas soutenir la vente des centrales à charbon d'ENGIE comme d'EDF.

9. <http://www.ninin.liguria.it/fileadmin/archivio/ninin/20150619094909131-1.pdf>

10. PAX, "The dark side of coal. Paramilitary violence in the mining region of Cesar, Colombia", https://www.urgewald.org/sites/default/files/dark_side_of_coal.pdf

11. Rapport final d'investigation du Procureur de Savone

12. En parallèle d'une augmentation de capital par les actionnaires

13. <http://www.kairospartners.com/en/media-center/live/tirreno-power-da-10-banche-si-stand-still-ora-negoziato-su-debito?uk=en>

14. Atténuation des impacts identifiés dans l'Etude d'impact environnemental par l'usage des meilleures technologies ; consultation et compensation des populations ; mécanisme de règlement des différends ; intensité carbone inférieure à la moyenne du bouquet énergétique du parc thermique du pays, etc.

Une extension possible de la centrale

A lors qu'en 2012, les alertes citoyennes et médicales quant aux conséquences sur la santé des émissions de la centrale se multiplient, le Ministère du Développement Economique autorise son extension avec la construction d'une nouvelle unité de 460 MW... au charbon ! Federico Valerio, de l'Institut sur le Cancer de Genève, remarque que : « *Dans le rapport présenté par Tirreno Power, il y a de sérieux défauts méthodologiques qui remettent en cause les conclusions rassurantes du document. En bref : erreurs et omissions dans les estimations des émissions primaires et secondaires de poussière fine ; sous-estimation des émissions de gaz à effet de serre ; sous-estimation des données provenant d'études sur des bio-indicateurs ; erreurs méthodologiques sur l'impact sanitaire.* »

Ce n'est pas la première fois que des autorisations sont délivrées à l'entreprise par les pouvoirs publics, malgré des conséquences connues depuis 2010. Les associations de citoyens ont ainsi mené des recours (toujours en cours) contre les autorisations environnementales octroyées aux unités charbon existantes, notamment en 2012 et 2014. L'entreprise, quant à elle, conteste les contraintes associées à l'autorisation environnementale délivrée le 31 décembre 2014 (qui pourtant prévoit des mesures moins sévères que celles fixées au niveau européen).

Malgré le scandale lié à Vado Ligure et la fermeture administrative des unités charbon existantes, ENGIE ne s'est pas encore prononcé sur l'ouverture possible d'une nouvelle unité charbon.

Mieux vaut prévenir que guérir

En ne tenant pas en compte des conséquences humaines et environnementales de ses activités, ENGIE a mis en danger des vies humaines et aggravé la situation climatique. Si la proposition de loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre, en cours d'examen au Parlement français, avait été en vigueur au moment des faits, ENGIE aurait été dans l'obligation de mettre en place un plan de vigilance, épargnant ainsi de nombreuses vies. Certaines entreprises s'opposent à cette proposition de loi de peur d'une « judiciarisation » des relations avec les parties prenantes. Le cas Vado Ligure montre qu'au contraire, les tribunaux sont saisis aujourd'hui parce qu'aucune loi préventive n'a poussé les dirigeants d'ENGIE à prendre en considération les conséquences humaines et environnementales de sa filiale.

Aux actes !

Le cas de Vado Ligure illustre bien les manquements de la France, aujourd'hui inapte à contrôler l'activité des filiales de sociétés mères françaises. Outre les demandes générales, nous demandons au gouvernement français, qui prend part aux décisions stratégiques de l'entreprise en tant qu'actionnaire principal, et à ENGIE :

- 1) La fermeture définitive des unités charbon existantes de Vado Ligure, en prenant en compte la compensation des victimes, la réhabilitation du site et de l'environnement alentour et l'accompagnement des salariés
- 2) L'abandon du projet d'ouverture de la nouvelle unité charbon de 460 MW
- 3) La publication du plan industriel 2016-2030 de Tirreno Power, et la possibilité de révision de ce dernier s'il n'est pas conforme à des objectifs environnementaux et sociaux soutenable. Cela exclut de fait toute reconversion en incinérateur de déchets.

Contacts presse

Malika Peyraut,

Chargée de Campagne - Climat
et Acteurs publics
Les Amis de la Terre France,
Tel. : +33 (0)6 88 48 93 68,
malika.peyraut@amisdelaterre.org

Sarah Roussel,

Chargée de communication et
des relations médias
Climat - COP21
Oxfam France,
Tel. : +33 (0)6 51 15 54 38,
sroussel@oxfamfrance.org

Simon Coquillaud,

Responsable Communication,
Réseau Action Climat France,
Tel : +33 (0)1 80 89 99 55,
simon@rac-f.org

